

Louis Veillot. Tous deux ont fait parler d'eux. « On trouvait même qu'ils excellaient à créer des courants d'opinion. » Certaines âmes se laissèrent aller à des sentiments d'animosité contre les laïques qui se consacraient à la défense de la religion. La chose s'est également vue chez nous. Pourtant, disait-on, les rédacteurs de ce journal n'avaient été repris à aucun tribunal spirituel pour une erreur contre la foi, à aucun tribunal temporel pour une offense contre les personnes.

Toutefois, M. l'abbé Gaduel, dans l'*Ami de la Religion*, publia une série d'articles dirigés contre la presse religieuse laïque. Le vicaire général d'Orléans dénonçait des abus et des empiètements, en reprochant aux journalistes de commettre sans cesse de graves erreurs doctrinales. Louis Veillot répondait. « Pourquoi la vérité destinée à soutenir une guerre éternelle, n'aurait-elle pas des escadrons « légers, des soldats exercés aux combats des broussailles « et toujours prêts à partir ? Voilà l'œuvre des laïques. « Ils sont bons à cela; je dirai plus: ils y sont plus propres « que d'autres. » Pour fortifier sa thèse, Louis Veillot invoquait Bossuet qui a prescrit à tout le monde de prêcher l'évangile. « Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais « quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur « entremise la parole de l'Évangile, fait qu'on l'écoute de « leur bouche plus nonchalamment. On s'attend qu'ils « reprendront les mauvaises mœurs, on dit qu'ils le font « d'office; et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quand un homme que l'on croit du monde,